

TECHNICIEN EAU ET ASSAINISSEMENT EN CHARGE DE L'URBANISME (temps complet)

CDD Accroissement temporaire d'activité – 1 an

CONTEXTE

La Communauté de communes du massif du Vercors - 12 000 habitants ; 6 communes - est un territoire très attractif pour sa qualité de vie, son dynamisme et sa proximité immédiate avec l'agglomération grenobloise. La collectivité assure pleinement les compétences Eau et Assainissement depuis le 1^{er} janvier 2024 au niveau technique, administratif et financier.

Au sein du service Eau et Assainissement (1 station d'épuration de 44 000 équivalents habitants, 290 km de réseau d'eau potable et 260 km de réseau d'assainissement) et sous l'autorité du responsable études et travaux, vous serez le référent des autorisations d'urbanisme et assurez le suivi technique et administratif d'opérations portées par le pôle.

ACTIVITÉS/TÂCHES PRINCIPALES

Missions principales :

Volet urbanisme (60% du temps de travail)

- ✓ Formuler les avis techniques du service et analyser les contraintes de raccordement (en s'appuyant sur le règlement de service, le zonage assainissement, la topographie, la présence de réseaux, etc.) dans le respect des délais.
- ✓ Assurer le lien technique et administratif entre le service de l'eau et de l'assainissement, les services urbanisme des communes et le pôle urbanisme de la CCMV.
- ✓ Identifier les besoins éventuels de raccordement et d'extension de réseaux.
- ✓ Piloter la procédure de fixation et de recouvrement de la participation pour le financement de l'assainissement collectif en collaboration avec l'assistante administrative du service.
- ✓ Contrôler sur site la conformité des travaux liés à l'autorisation (avec l'appui du pôle exploitation).
- ✓ En lien avec le pôle urbanisme de la CCMV, suivre les modifications des documents d'urbanisme (PLUi, zonage assainissement, schéma de desserte pour l'alimentation en eau potable, schémas directeurs, etc.).
- ✓ A termes, consolider et prendre en charge le pilotage du système d'information géographique du service.
- ✓ Assurer une veille juridique sur les sujets associant urbanisme, eau potable et assainissement.

Volet travaux (40% du temps de travail)

- ✓ Appuyer le responsable de pôle et le technicien travaux pour le suivi administratif des opérations de travaux : définition des besoins techniques et financiers, réalisation des formalités (arrêté circulation, réunions publiques, demande de subvention, ...), préparation des marchés et commandes en lien avec le pôle achat
- ✓ Piloter des opérations de travaux inférieurs à 100 k€ (conception des opérations, le cas échéant pilotage du maître d'œuvre, rédaction de comptes-rendus de réunion de chantier, garantir les conditions de sécurité des travaux et des usagers, réception des prestations, ...) et à termes prendre en charge des opérations plus conséquentes en lien avec l'évolution du service

Missions occasionnelles

Apporter un appui au pôle exploitation, ponctuellement et selon les besoins pour :

- ✓ Répondre aux DT/DICT/ATU en lien avec le technicien d'exploitation
- ✓ Réaliser des contrôles de conformité assainissement (collectif et non-collectif)
- ✓ Réaliser, avec le technicien exploitation, les branchements eau et assainissement

PROFIL

- ✓ Bac +2 dans les métiers de l'eau, avec une première expérience professionnelle réussie
- ✓ Permis B indispensable
- ✓ Connaissances en matière d'urbanisme et d'instruction des autorisations d'urbanisme
- ✓ Connaissances en matière de génie civil seraient très appréciées
- ✓ Connaissance des procédures des marchés publics serait un plus

QUALITÉS REQUISSES

- ✓ Sens du relationnel et goût du travail en équipe
- ✓ Sens du service public
- ✓ Appétence pour le travail sur terrain
- ✓ Autonome, rigoureux et réactif
- ✓ Aisances rédactionnelles
- ✓ Maîtriser l'outil informatiques (Pack Office, ...)

CAPACITÉS TECHNIQUES ATTENDUES

- ✓ Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Capacité à piloter une activité et à décliner avec ordonnancement ses différentes étapes
- ✓ Notions en urbanisme, schéma directeur d'assainissement, autorisation de travaux, etc.
- ✓ Maîtrise des outils informatiques et idéalement des systèmes d'informations géographiques

CONDITIONS D'EMPLOI

- ✓ Contrat à durée déterminé de 1 an
- ✓ Accessible aux fonctionnaires par la voie du détachement
- ✓ Poste basé à Villard-de-Lans
- ✓ A pourvoir à partir du 1er mars 2026

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Bases de rémunérations similaires à celles en vigueur au sein de la collectivité :

- ✓ Salaire déterminé en fonction de l'expérience professionnelle (CCN des services d'eau et d'assainissement – poste classé groupe 4) + prime d'engagement et d'objectifs annuelle
- ✓ 37h00 heures travaillées et 12 jours de RTT par an
- ✓ Tickets restaurant pris en charge à 60 % par la collectivité
- ✓ COS 38
- ✓ Participation mutuelle/prévoyance
- ✓ Télétravail possible
- ✓ Forfait mobilité durable

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Adressez votre lettre de motivation et votre CV **au format PDF** avant le 31 janvier 2026 à recrutement.ccmv@vercors.org ou par courrier à :

Monsieur le Président de la Communauté de communes du massif du Vercors
19 chemin de la Croix Margot
38250 VILLARD-DE-LANS

Entretien prévu le jeudi 5 février 2026 au matin

Protection des données personnelles :

Dans le cadre de cet appel à candidature, la Communauté de communes du massif du Vercors, responsable du traitement des recrutements, collecte vos données personnelles qui sont utilisées uniquement par ses services sur la base légale de l'intérêt légitime. En cas d'issue négative à votre candidature, vos données personnelles sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation et vous pouvez, à tout moment, en demander la destruction. En cas de candidature retenue, vos informations personnelles seront conservées selon la règlementation applicable en matière d'archives publiques pour le traitement de la gestion du personnel. Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL www.cnil.fr. Pour toute information ou demande d'exercice de vos droits Informatique et Libertés vous pouvez contacter rgpd@vercors.org